

Appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de l'occupation d'un bâtiment situé au square Toinon

Dans le cadre de leur partenariat sur la commune de Forest, VRAC Bruxelles asbl et le Foyer du Sud (société immobilière de service public) s'associent dans le lancement du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI).

L'**objectif de cet AMI** est de mettre à disposition et dynamiser le bâtiment situé au 1 Square Toinon à Forest qui sera disponible vers le mois d'avril 2026.

La volonté de **VRAC** asbl est de pouvoir collaborer étroitement et dans des valeurs communes, avec des partenaires à la dynamisation du rez-de-chaussée de l'immeuble.

La volonté du **Foyer du Sud** est de mettre son immeuble à disposition d'occupants :

- Qui développeront des activités destinées à améliorer le bien-être des habitants du quartier en général, et en particulier les locataires sociaux du périmètre ;
- Ou qui, à minima, lui permettront de soutenir le développement des actions de VRAC Bruxelles.

Ce document décrit :

- Ce que nous recherchons ;
- Qui nous sommes ;
- Le bâtiment ;
- Le tissu associatif présent dans le quartier ;
- L'implication de VRAC Bruxelles dans le quartier ;
- Le quartier et son contexte ;
- Des exemples d'actions répondant aux thématiques.

Ce que nous recherchons

Ensemble, nous désirons trouver des occupants pour :

- a. **participer** à la dynamisation du rez-de-chaussée
-> sous convention avec VRAC asbl
- b. **occuper** de manière régulière et pérenne d'autres locaux du bâtiment
-> sous contrat de bail avec le Foyer du Sud

Dans les deux cas de figure, nous pouvons accepter que la manifestation d'intérêt soit émise par **candidat individuel** ou par **plusieurs candidats** associés.

Nous avons défini des **thématiques** de prédilection pour les actions portées par les candidats qui désireraient apporter une plus-value au quartier :

- La cohésion sociale
- L'alimentation de qualité accessible à tou·te·s, justice sociale et solidarité
- La santé et le bien-être des habitants sous toutes ses formes

Ces thématiques auront une visée intrinsèque de durabilité et de transition.

Des exemples de ce que nous englobons sous ces thématiques sont repris en annexe 4.

Le bâtiment sera géré par un **organe de gestion** composé de représentants de VRAC Bruxelles et des nouveaux occupants.

Un **comité de suivi** sera organisé par le Foyer du Sud.

Nous espérons que les candidats soient désireux et en capacité de partager des espaces mutualisés, comme une éventuelle cuisine ou une salle polyvalente (réunion, atelier, activité, etc.).

1/ Qui sommes-nous ?

- **VRAC Bruxelles**

Crée en 2022, la branche belge de l'association VRAC France vise à lutter contre les inégalités dans les quartiers plus populaires grâce à l'amélioration de l'accès du plus grand nombre, en particulier les personnes disposant de revenus limités, à des produits de consommation courante (alimentation, hygiène et entretien, etc.) de qualité (bio, local, vrac) à prix coûtant. VRAC repose sur le fait d'acheter ensemble « en gros » au sein de groupements d'achats, et donc de bénéficier de prix plus avantageux. L'enjeu est de permettre aux habitants de ces quartiers de choisir et de s'inscrire dans un mode de consommation durable et responsable, basé sur le collectif et des dynamiques locales. Aujourd'hui, VRAC est présente avec des groupements d'achats dans 7 quartiers à Bruxelles.

Si la volonté est de lutter contre la précarité du côté du consommateur en proposant des prix abordables, la volonté est aussi de soutenir les producteurs durables qui peinent aujourd'hui à vivre de leur métier.

- **Le Foyer du Sud**

Le Foyer du Sud est une société immobilière de service public – SISP- qui a pour mission la gestion quotidienne d'un parc de 2.225 logements sociaux situés sur Saint-Gilles et Forest. La mission des SISP est de mettre en location des logements sociaux destinés à une population ayant des revenus limités conformément au code du logement.

Le Foyer du Sud a pour ambition de défendre de manière effective le droit au logement à loyer abordable, de contribuer à l'autonomie et l'intégration des personnes à faibles revenus et de renforcer leur dignité et leur bien-être. Pour ces personnes, il construit, acquiert, rénove, entretient et gère un parc immobilier composé de logements de qualité, conformes à leurs besoins, confortables, à faible impact environnemental, et aux loyers accessibles. Il participe à la lutte contre le vide locatif.

Le Foyer du Sud accompagne les locataires à tous les stades de leur parcours, notamment en les soutenant dans la compréhension et la mise en pratique de leurs droits et obligations de citoyen·nes, ou en les aidant à conserver leur logement malgré les difficultés de la vie.

Le Foyer du Sud vise également à développer la cohésion sociale, la participation et le développement du pouvoir d'agir des habitants et habitantes à la vie des quartiers par la mise à disposition et la gestion d'espaces et d'équipements collectifs, et l'organisation d'événements socio-culturels.

Pour mener à bien cette mission, le Foyer du Sud compte sur un Conseil d'Administration et une équipe compétente, bien formés, et engagés, au cœur d'une organisation efficace, innovante et conviviale. Les équipes partagent leur savoir et leurs expériences en interne, mais aussi avec les nombreux partenaires externes avec lesquels elles mènent des projets. Le Foyer du Sud intègre la protection de l'environnement dans l'ensemble de ses actions.

Cinq valeurs ont été choisies son Comité de Direction pour représenter l'engagement de la SISP aussi bien au sein de son équipe qu'envers ses partenariats. Ces valeurs sont reprises en annexe 2 du présent document.

Le Foyer du Sud s'est par ailleurs donné pour mission de renforcer le vivre ensemble et de promouvoir la cohésion sociale. Il désire lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale, et soutenir la création de communautés dynamiques et inclusives. Ne disposant pas de suffisamment d'effectifs destinés à cette mission, le recours à des partenariats est donc indispensable pour pouvoir mener à bien ses ambitions. C'est souvent sous la forme d'un échange avec le secteur associatif que ces collaborations trouvent leur forme : la mise à disposition d'espaces où la convivialité et la solidarité sont au cœur des interactions, en échange de son activation par un partenaire et/ou les habitants.

2/ Le bâtiment

Ancien immeuble d'appartements, puis bureaux du Foyer Forestois et finalement bureaux techniques du Foyer du Sud, le bâtiment situé au square Toinon 1-2 à 1190 Forest est actuellement occupé par les équipes techniques du Foyer du Sud qui déménageront vers le mois d'avril 2026. L'immeuble est destiné à être mis à disposition de partenaires à partir du deuxième trimestre 2026.

Il est composé de 3 étages d'environ 145m² affectés en bureaux + l'équivalent en cave.

Depuis le mois d'avril 2025, le rez-de-chaussée du bâtiment est mis à disposition de l'association VRAC Bruxelles de manière transitoire et ponctuelle pour y développer l'accès à une alimentation de qualité à prix accessible via son groupement d'achat en commun, débuté fin 2023 dans le quartier.

Une fois le bâtiment libéré en 2026, VRAC Bruxelles prendra possession de l'entièreté du rez-de-chaussée pour y développer le tiers-lieu de solidarité et de transition alimentaire, ainsi peut-être qu'un bureau au 1^{er} étage.

3/ Le tissu associatif dans le quartier

Le quartier bénéficie des actions des associations suivantes :

- NoJavel ! asbl : plateforme de distribution d'aide alimentaire, vestiaire et donnerie solidaires
- CERAPSS asbl : maison de quartier et école de devoirs, activités temps libre du mercredi, centre de vacances, soutien numérique jeunes

- Projet de Cohésion Sociale du Bempt – porté par SoHab asbl
- Bras Dessus Bras Dessous asbl
- Cyklopper asbl : atelier de réparation de vélos
- Recyklopper asbl: atelier de bricolage, outilthèque
- Centre Communal de Récréation pour Pensionnés et Retraités – BEMPT
- Espace Kaméléon : antenne locale du Contrat de Quartier des deux Cités
- Zonneklopper asbl : hébergement de personnes en situation de migration

Cette liste n'est pas exhaustive, le soumissionnaire veillera à s'informer sur le réseau associatif présent dans le quartier. Une carte de la vie associative de la Commune de Forest est par ailleurs disponible ici : <https://www.cpasforest.irisnet.be/fr/coordination-sociale/carte-forest-social>

En plus des actions de ces associations, trois projets impulsés par le Contrat de Quartier des Deux Cités se développent déjà dans le quartier :

- développement de La Voisinerie, une espace communautaire qui permet de proposer une série d'activités hebdomadaire et projets portés par les habitants du quartier : restaurant, ateliers cuisine participatifs, petits déjeuners des femmes, café des parents, le thé des hommes, et un atelier de couture mensuel. Au Square Madelon 13 et soutenu par le Projet de Cohésion Sociale du Bempt.
- groupe de soutien communautaire porté par le CERAPSS à la « fermette du Bempt » qui sera rénovée à pdt 2026.

4/ Procédure et contacts

Vous êtes intéressé ? Comment participer ?

Envoyez une note d'intention pour le 30 mars 2026 au plus tard, à Dyana Chardome, dch@foyerdusud.be et à Laurence Van Malder, vrac-bruxelles@vrac-asso.org

La note d'intention répondra à minima aux questions suivantes :

- Présentation de votre association : qui êtes-vous et que faites-vous ?
- Présentation de l'intention de votre projet / idées de collaboration au sein du lieu.
- Comment ce projet s'articulerait selon vous aux modes d'occupations proposés, aux thèmes, au public du quartier et aux deux acteurs Foyer du Sud et VRAC Bruxelles ?
- En quoi le développement de votre projet dans ce lieu est-il intéressant pour vous ?
- De quels moyens disposez-vous pour réaliser votre projet ?

Suite à la réception des notes d'intention, une rencontre aura lieu entre les candidats et les partenaires existants :

1- Pour la dynamisation et occupation du rez-de-chaussée, le Foyer du Sud, VRAC Bruxelles et **des habitants/adhérents** s'organiseront en comité dans l'objectif d'écouter et questionner les projets de chacun.

L'adéquation des projets au contexte, leur adn, les synergies potentielles ainsi que la pertinence de la plus-value pour le quartier seront parmi les points d'attention.

2- Pour l'occupation régulière du reste du bâtiment, le Foyer du Sud accueillera chaque candidat pour une présentation de son projet et des activités, en présence de VRAC Bruxelles.

L'issue de ces rencontres permettra aux partenaires de se positionner quant à la suite à donner au présent appel à manifestation d'intérêt (appel à projet pour convention d'occupation ou autre).

Pour toute question sur les activités de VRAC Bruxelles, sur le bâtiment ou pour une éventuelle visite, contacter Dyana Chardome au 0490 / 67 71 85.

ANNEXE 1 : Implication de VRAC Bruxelles dans le quartier

Grâce à un soutien de deux mois du CPAS de Forest, VRAC Bruxelles a démarré un groupement d'achat au sein du PCS Bempt à la fin de l'année 2023, pour permettre aux habitants du quartier d'avoir accès à une alimentation sûre, saine et durable, à prix abordables, et de faire évoluer leurs pratiques d'approvisionnement et de consommation au bénéfice de leur santé, de l'environnement, de la production et de l'économie locale, de la démocratie et de la transition écologique et sociale.

Très vite, il y a eu un engouement dans ce quartier excentré, densément peuplé et chamboulé par les multiples chantiers.

Poursuivi grâce à un financement de la SLRB d'un an puis du CQD2C jusque fin 2026 dans le cadre du projet FOodREST, VRAC Bruxelles a installé transitoirement ses activités dans le futur équipement collectif (Toinon) en avril 2025 dans la perspective d'y développer, avec ses adhérents et adhérente et les habitants et habitantes du quartier, un espace destiné à rassembler les citoyens et citoyennes et les acteurs et actrices existant·es du quartier autour de l'alimentation durable, de la lutte contre la précarité et de la santé et à se mettre en synergie pour penser une action locale concertée et coopérative.

Chaque mois, près de 50 foyers passent commande parmi une offre de 80 produits bio (secs/frais/hygiène). Outre ces moments de vente, des temps de rencontre réguliers ont lieu autour d'un café, d'ateliers de cuisine collective, d'échanges de savoirs, de rencontres avec des producteurs et productrices, de ciné-clubs... Par ailleurs, les adhérents et adhérentes sont invités à participer activement au projet, soit via un soutien à la mobilisation et lors des distributions, soit par la participation à des groupes de travail (GT produits, GT plaidoyer...).

- Vers un futur tiers-lieu solidaire et de transition alimentaire porté par VRAC Bruxelles

Dans le cadre du Contrat de Quartier 2 Cités, et plus spécifiquement du projet "FoodRest", la Commune de Forest avait comme ambition la création d'un lieu qui permette notamment :

- de rendre **accessible** une **alimentation de qualité**, dans la dignité et l'estime de soi
- d'augmenter la compréhension des habitants et leur **capacité d'agir** en faveur d'un système alimentaire plus résilient
- de favoriser la **production et la transformation durable et locale**
- de développer la **convivialité et la mixité** au sein de la cité sociale et du quartier.

La commune de Forest avait en tête l'exemple de la MESA à Lyon.

Pour un aperçu de ce projet : <https://youtu.be/e86yctykdtM>

La MESA – Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation – fait partie de la mouvance des tiers-lieux. Concrètement, ils proposent une épicerie portée par Vrac Lyon et un restaurant tenu par l'association « Récup' & Gamelle ». Ce lieu propose 3 catégories de prix adaptés aux revenus des clients, et fonctionne avec une dynamique bénévole. Il y a de nombreux ateliers autour de l'alimentation (ex : cuisine anti-gaspi) mais également des permanences santé.

Après une année d'expérimentation du Groupement d'Achat au Bempt, VRAC Bruxelles a été identifié comme étant le porteur de projet le plus à même de porter le travail de co-création de ce futur tiers-lieu, avec les habitantes et habitants et partenaires de quartier.

A commencer par un voyage exploratoire de 3 jours à Lyon, à 15 personnes – habitantes et habitants et travailleuses et travailleurs du quartier- pour découvrir cette fameuse MESA et s'inspirer d'autres projets ayant pour ambition de faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous. A notre retour, nous avons réalisé une exposition pour partager ces idées inspirantes avec les voisines et voisins du quartier, et les inviter à rejoindre la suite des réflexions.

Pour un aperçu de cette aventure : <https://youtu.be/gKM33gkBLwQ?si=osYqDsJOB4IBSns8>



Le déménagement au square Toinon en avril 2025 a permis au groupe d'achat d'avoir un espace mis à disposition de manière plus régulière, de gagner en visibilité et en confort, avec le soutien des équipes du Foyer du Sud : nous avons notamment aménagé une kitchenette et un espace convivial qui permettent de diversifier les activités et d'accueillir les adhérentes et adhérents et curieux et curieuses de manière chaleureuse.

En septembre, un « Comité Épicerie » a été lancé pour définir les grandes orientations du projet et préciser un programme d'activités sur base des questionnements récurrents autour de l'alimentation saine, durable et solidaire.

Chaque mois, au rythme des budgets disponibles, des besoins, de la créativité et de l'énergie du groupe, nous y expérimentons des actions de plus en plus régulières et de plus en plus portées par les habitantes et habitants :

- Une permanence info/inscription autour d'un thé
- Une vente de produits alimentaires bio (sec et frais) et d'hygiène
- Un marché de produits frais et belges
- Un défi cuisine sur base d'un légume de saison moins connu

De manière plus ponctuelle, nous organisons :

- Des ateliers de cuisine collective sur base d'échanges de savoir
- La rencontre avec un partenaire clé de la santé (dans toutes ses dimensions)
- Des visites chez les producteurs et productrices
- La visite de lieux bruxellois inspirants (ex : restau participatif Cassonade)
- Des stands lors d'événements de quartier

- Des ciné-débats
- ...

En parallèle, nous rencontrons et portons certains projets avec les partenaires du quartier (cf. tissu associatif du quartier, plus bas) et d'ailleurs.

A long terme, dans le tiers-lieu alimentaire, nous imaginons :

- Une épicerie de quartier de qualité et accessible ouverte plusieurs jours par semaine.
- Une permanence d'accueil pour informer le public avec des temps d'accueil individuels ou collectifs.
- Des ateliers portés par VRAC, par les habitantes et habitants ou par des structures partenaires.



ANNEXE 2 : LES VALEURS DU FOYER DU SUD

AUTONOMIE, SOLIDARITÉ, RESPECT, CONVIVIALITÉ ET INTÉGRITÉ

1. L'autonomie

Définition

Faculté d'agir indépendamment tout en tenant compte des limites de ses compétences et dans le respect de l'autre.

L'autonomie a comme objectif de rendre la personne responsable de ses actes et actrice de sa vie.

Au Foyer du Sud, le·a travailleur·euse doit pouvoir travailler seul·e tout en veillant à déléguer ou partager en temps utile et en gérant soi-même son travail (auto-discipline) sans attendre de recevoir des injonctions.

Dans l'intérêt général et pour le bon fonctionnement de la société, cette valeur doit incorporer la confiance et l'esprit critique tout en évitant le dénigrement ou le chaos.

Comportements associés

- Accompagner la personne dans la prise de conscience de ses compétences et tenter de l'impliquer dans la résolution de ses difficultés afin qu'elle soit actrice de son propre parcours.
- Donner les informations nécessaires à la personne afin de favoriser sa connaissance et sa compréhension du cadre de vie ou de travail pour qu'elle puisse agir de manière indépendante

2. La solidarité

Définition

La solidarité au Foyer du sud c'est l'interdépendance et la responsabilité commune d'un groupe de personnes agissant au sein d'une communauté d'intérêts. Les problèmes rencontrés par les uns ou les autres concernent l'ensemble du groupe.

Comportements associés

- S'entraider entre collègues sans attendre qu'un problème se pose ou que la détresse soit présente, de manière désintéressée mais sans se perdre (ou s'oublier soi-même) ;
- Aider à mobiliser collectivement le(s) locataire(s) pour l'(es) aider à améliorer son(leur) cadre de vie (entretien, propreté, énergie,...),
- écouter avec empathie, favoriser la réciprocité, être altruiste et s'entraider.

3. Le respect

Définition

Capacité de chacun à établir réciproquement, au-delà de la simple politesse, des liens fondés sur la considération, à accueillir les autres de manière humaine, empathique et bienveillante quels que soient son origine, son sexe, sa culture, sa religion, son milieu social et son rang hiérarchique.

Comportement associés

- Ecouter l'autre sans l'interrompre, sans jugement et afin de ne pas tomber dans l'excès de cette valeur : si je ne suis pas disponible pour l'écouter, je lui dis de manière aimable- Utiliser et entretenir « en bon père de famille » les biens mis à disposition (appartement, locaux, bureaux, etc....)
- La discrétion à l'égard des collègues, des locataires, des candidats
- Construire des relations de confiance avec les fournisseurs et les partenaires
- De façon plus globale, nous tenons à agir de façon respectueuse dans le monde qui nous entoure sans toutefois tomber dans l'excès de cette valeur.

4. La convivialité

Définition

Capacité à favoriser la tolérance et les échanges réciproques entre personnes dans un climat de confiance, dans un cadre détendu et une ambiance chaleureuse.

Comportements associés

- Bonne humeur impliquant le respect, la tolérance, le professionnalisme, les échanges réciproques, simples et sains tant entre les travailleurs(euses) qu'avec les locataires, les partenaires, ...
- Saluer ses collègues
- Créer une ambiance conviviale dans les réunions de travail à propos d'une thématique difficile qui permettrait de dépasser les a priori, d'accepter les avis différents et d'être en mode constructif
- Aborder un différend avec un collègue de manière constructive et positive
- Rencontres avec les locataires au sujet d'une thématique en proposant une collation- Accueillir le public avec le sourire, être à son écoute, faire preuve de patience (accueil, téléphone, entretiens)
- Organiser des fêtes du personnel,...

5. L'intégrité

Définition

Capacité à respecter ses engagements et ses valeurs avec fiabilité et stabilité malgré les pressions contraires, agir de manière honnête.

Comportements associés

- Traiter ses collègues et les locataires de manière équitable et juste
- Agir en respectant les principes de fonctionnement et les valeurs du FDS- Agir dans le respect des règles du secteur et du métier
- Être loyal envers son employeur et ses collègues- Communiquer en toute transparence, objectivité et honnêteté

ANNEXE 3 : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU QUARTIER



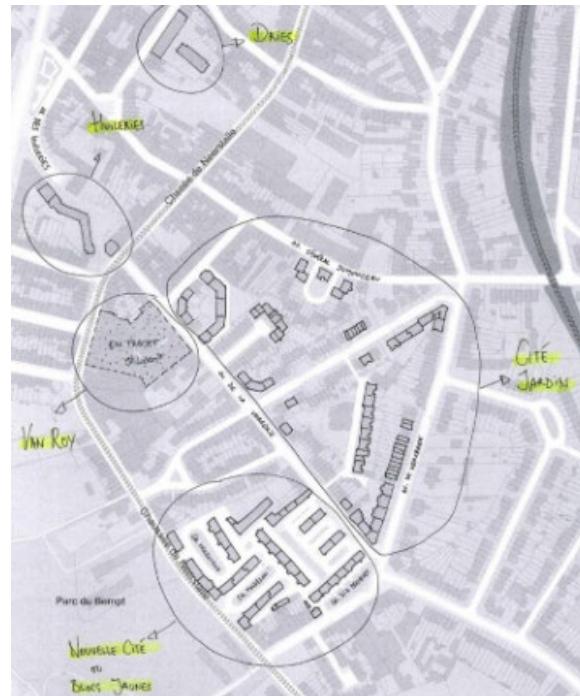
Le bâtiment concerné par le présent marché est situé dans le quartier de logements sociaux du bas de Forest, à la limite de Drogenbos et d'Uccle, en bordure de ville (ring de Bruxelles), d'une zone peu habitée à fonction commerciale ou industrielle (zoning commercial de Drogenbos, centrale Engie, friche industrielle Audi, Bruxelles Compost, entrepôts de la STIB, centres sportifs), et de grands axes ferroviaires d'entrée dans la ville.

Caractéristiques du quartier

- **Diversité de typologies**

Construits au cours de plusieurs vagues entre 1930 et 1969, il existe plusieurs typologies de logements sociaux dans le quartier:

- 1· maisons individuelles de la « Cité Jardin »,
- 2· petits immeubles d'appartements des années 50,
- 3· gros immeubles des années 60 ou « Blocs Jaunes »,
- 4· nouveau projet de construction de 92 logements sociaux et 2000m² d'espaces collectifs qui verra encore le jour avant 2030.



- **Haute densité en logements sociaux**

Ce sont 716 logements dans le quartier, répartis selon les typologies suivantes :

1. 1 chambre : 242 appartements
2. 2 chambres : 294 appartements
3. 3 chambres : 111 logements
4. 4 chambres : 43 logements
5. 5 chambres : 13 logements
6. 6 chambres : 3 logements

- Grands chantiers de rénovation et nouveaux ménages

Suite à la rénovation de la Nouvelle Cité et des logements de l'avenue de Kersbeek entre 2008 et 2025 et la construction d'appartements sociaux aux Huileries ce sont 322 nouveaux ménages qui ont emménagé au cours des 5 dernières années, le tout sur un total de 716 logements sociaux.

Ces grands mouvements ont eu pour conséquence le **délitement du lien social et de la collectivité** dans le quartier.



Constat confirmé par les diagnostics récents qui font clairement ressortir le fort besoin des habitants (et acteurs de terrain) de pouvoir bénéficier de davantage **d'espaces intérieurs de rencontre, d'espaces conviviaux** :

- “71% des habitants du quartier souhaitent apprendre à mieux connaître leurs voisins”, “A noter aussi qu'il y a une belle et grande envie de se rencontrer entre voisins. Ce n'est pas toujours le cas dans les cités de logements sociaux ” - *page 40 du Diagnostic Local du PCS Bempt*
 - “Les logements sociaux repris dans le périmètre sont en majorité des petits logements (à l'exception des 11 logements sociaux en cours de rénovation donnant sur l'avenue de Kersbeek, qui intègrent 4 à 6 chambres). La petite taille des logements (parfois non adaptée à la taille du foyer) et le manque d'espaces privatifs extérieurs génèrent ainsi un besoin accru d'espaces complémentaires au logement, notamment pour les foyers avec enfants, comme en témoignent des habitants rencontrés à la fête du Bempt : “mes enfants ils veulent toujours jouer ou courir, alors ils vont dehors parce qu'il n'y a pas la place chez moi !”. Si le parc du Bempt répond aux besoins d'espaces extérieurs de respiration, le besoin de locaux intérieurs de rencontre se fait ressentir. Les adultes de milieux différents ont exprimé le besoin d'un espace intérieur facilement accessible à tous. La mutualisation d'un local entre habitants pourrait donner l'opportunité à ces derniers de se retrouver dans des espaces complémentaires à leur “chez soi”, afin d'organiser des petits événements de quartier ou familiaux.” - *page 134 du Diagnostic du CQD 2 Cités*
 - “Une limite récurrente au travail des acteurs est celle de la mise à disposition de locaux. Certains acteurs dénoncent un manque en espaces ludiques, culturels ou sportifs, extérieurs mais aussi intérieurs (type maisons de jeunes, salle de sport, espaces de rencontre).” - *page 143 du Diagnostic du CQD 2 Cités*
 - “un fort besoin d'espaces de rencontre vecteurs d'une vie collective et de liens de solidarité” - *page 192 du Diagnostic du CQD 2 Cités*

A ces chiffres il convient par ailleurs d'encore ajouter la future arrivée d'encore 160 ménages dans les 5 à 10 ans – en logements sociaux ou non.

- **Contrat de Quartier des Deux Cités**

Le quartier bénéficie d'un programme de rénovation durable porté par la Commune de Forest ; à réaliser entre 2021 et 2030 avec les habitant·es, les associations et la Région avec pour objectif d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants du quartier.

Dans ce cadre, une étude diagnostique du quartier a été réalisée afin d'en faire ressortir ses enjeux et priorités.

Plus d'informations et diagnostic du quartier disponibles sur le blog :

<https://cqdwc2cites.blogspot.com/p/downloads.html>

- **Manque de mixité fonctionnelle**

Quartier pourtant plus dense que ceux qui l'entourent (15.733 hab/km²), il est essentiellement résidentiel. La question de la mixité fonctionnelle est centrale dans ce contexte où la vie de quartier a été délitée par de nombreux chantiers et changement de voisinage afin de permettre de favoriser la rencontre et une dynamique de vie de quartier plus vivante.

Extraits du diagnostic local du CQD2C :

“La situation du périmètre en « limite de ville » induit des problématiques spécifiques qui diffèrent de celles des quartiers plus centraux de la Région concernés par la ZRU. Dans un quartier décentralisé par rapport aux noyaux de vie les plus dynamiques, l'accès aux services et aux commerces de base pose davantage question. Certains habitants du périmètre nouvellement installés dans un logement social et venus des quartiers centraux (Marolles, Molenbeek) témoignent d'une déception face à l'éloignement impliqué par ce déménagement : désormais, ils sont éloignés non seulement de leurs relations sociales mais aussi de l'offre commerciale et de services qui est nettement diminuée : “Il n'y a rien ici. Pour dormir c'est bien, mais sinon... on est loin de tout.” - page 25 du Diagnostic Local du CQD 2 Cités

- **Alimentation**

Dans le cadre du contrat de quartier 2 Cités de la commune de Forest, des enquêtes auprès des habitants ont fait ressortir le besoin d'un lieu ouvert à tous et toutes pour des activités autour de l'alimentation et surtout centré autour d'une épicerie.

- **Gros chantiers de rénovation des espaces publics**

Les espaces publics de l'avenue de la Verrerie et de la Nouvelle Cité vont être entièrement rénovés avant 2030.

Un nouvel espace public sera également créé à travers l'ancien site industriel Van Roy, reliant l'avenue de la Soierie à l'avenue de la Verrerie.

Ces chantiers représenteront encore quelques mois de chamboulements pour le quartier.

ANNEXE 4 : EXEMPLES D'ACTIONS RÉPONDANT AUX TROIS THÉMATIQUES

➤ **La cohésion sociale**

Lavoir social convivial
Café-papotte
Activités créatives parents – enfants
Ateliers créatifs (feutrage de laine, tricot, broderie,...)
Soins esthétiques
Echanges de savoir-faire
Ciné-club
Réunion mensuelle des potagistes du quartier
Rencontres intergénérationnelles

➤ **L'alimentation de qualité accessible à tou·te·s, justice sociale et solidarité**

Apprentissage alimentation saine : effets de la cuisson sur les légumes, préparation des légumineuses, lacto-fermentation, etc.
Ateliers de cuisine
Partage de recettes de famille
Concours de la meilleure soupe / crêpe / gaufre etc.
“Cuisine de quartier”: groupe d'habitants qui cuisinent ensemble pour leur consommation hebdomadaire
Table d'hôte ponctuelle ou thématique

➤ **La santé et le bien-être des habitants sous toutes ses formes**

Santé communautaire
Soutien aux parents solo
Soutien psychologique
Groupes de parole
Ateliers parents-enfants
Soutien administratif
Soutien à la remise à l'emploi
Soutien numérique